



Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit
Fondation pour la collaboration confédérale
Fondazione per la collaborazione confederale
Fundaziun per la collavuraziun federala

21 juin 2024

Communiqué de presse

Adoption du programme de travail 2025-2028 pour renforcer le fédéralisme

Les cantons ont adopté le nouveau programme de travail de la Fondation ch. Au cours des quatre prochaines années, ils souhaitent mettre l'accent sur la sensibilisation aux atouts du fédéralisme suisse.

Réunis en Assemblée plénière le 21 juin, les représentantes et représentants des cantons ont adopté plusieurs mesures pour poursuivre la contribution de la Fondation ch à la vitalité du fédéralisme et à l'entente entre les communautés. Celles-ci ont été réunies dans un programme de travail pour les quatre prochaines années, approuvé par le Conseil de fondation.

Programme de travail 2025-2028

Le nouveau programme de travail assure la continuité des projets qui ont fait leurs preuves et anticipe les défis à venir. En établissant un ordre de priorités, il introduit une planification quadriennale assortie d'un plan financier.

Les objectifs stratégiques issus du programme de travail 2021-2024 seront poursuivis en 2025-2028. Il s'agit de :

- Tirer parti des atouts du fédéralisme
- Mieux faire connaître le fédéralisme
- Promouvoir l'entente
- Défendre la pluralité propre au fédéralisme dans et à travers le journalisme

Avec le projet « Fédéralisme 2048 », la Fondation ch entend examiner à quoi devrait ressembler le fédéralisme suisse de demain et comment le rôle des cantons dans le système politique suisse pourrait être renforcé à moyen et long terme.

Nouveau visage du Comité directeur

Le Conseil de fondation a renouvelé le mandat de deux ans de la présidente de la Fondation ch, la conseillère d'État neuchâteloise Florence Nater. Le conseiller d'État saint-gallois Marc Mächler a lui été élu au Comité directeur, où il remplacera sa collègue Laura Bucher. Il a été actif durant de longues années au Parlement cantonal avant d'entrer en 2016 au Conseil d'État où il dirige le département des finances.

Rapport annuel adopté

Le rapport annuel 2023 de la Fondation ch a été adopté lors de la même Assemblée. Il rappelle deux premières qui ont eu lieu en 2023 : la création de la Conférence intercantonale Citoyenneté et la tenue du séminaire sur le fédéralisme, en partenariat avec l'Institut du fédéralisme. Il détaille le contenu du ch Blog, où il a beaucoup été question de cyberadministration, avec des défis et chances qu'elle représente. Enfin, le rapport revient en image sur la remise du trophée du Prix du fédéralisme, à l'occasion de son dixième anniversaire, au Campus pour la démocratie.

Contact et informations

Florence Nater, conseillère d'État, présidente de la Fondation ch, 032 889 68 00
Roland Mayer, directeur, 031 320 16 16, r.mayer@kdk.ch

La Fondation ch – une fondation pour les cantons

La Fondation ch pour la collaboration confédérale est une organisation intercantonale soutenue conjointement par les 26 cantons. Elle s'engage pour la cohésion interne, la compréhension entre les communautés linguistiques et les cultures ainsi que pour le développement et le renforcement du fédéralisme. Depuis 2008, la Fondation ch gère également la Maison des cantons à Berne.